

ASSURANCE VIE : NE MISEZ PAS TOUT SUR LES FONDS EURO

PUBLIÉ LE 12/06/2017 À 16h39
MIS À JOUR LE 13/06/2017 À 11H40



Éric d'Henens, 33 ans, expert-comptable à Boulogne-Billancourt (92). © Manolo Mylonas pour Capital.

S'il a su choisir les meilleurs fonds garantis du marché, négociés sans frais, Éric d'Henens en est venu à trop négliger la Bourse. Nos conseils pour diversifier la mise.

La réussite en matière d'épargne, cela tient souvent à de menus détails. Prenez la façon d'investir en SCPI : les banques n'acceptent la plupart du temps que de financer les produits maison, obligeant, pour les autres, à emprunter auprès d'établissements spécialisés, plus chers. "J'ai profité, fin 2016, du rachat du crédit de ma résidence principale pour convaincre le banquier d'y inclure les prêts liés à mes SCPI", explique Eric, expert-comptable de 33 ans. De quoi doper le rendement moyen de ses trois fonds en portefeuille, de 5,35% brut en 2016. Inutile par ailleurs de s'étonner du nombre record de Plans d'épargne retraite populaires (Perp) détenus par cet habitant de Boulogne-Billancourt. Il entend s'en servir en cas de licenciement, si jamais ses droits aux allocations chômage venaient à expirer. "C'est un motif de déblocage sans pénalités et à 100% en capital, rappelle-t-il. Cela m'évitera de puiser dans mes assurances vie."

Enfin, et il ne faudra pas le répéter à son assureur, il réussit même à détourner les conditions d'investissement censées limiter l'accès aux meilleurs fonds euros. C'est ainsi que sur son contrat Sérénipierre il s'emploie à verser les 65% obligatoires hors fonds euros, pour arbitrer aussitôt après cette somme, et la répartir à hauteur de 35% sur le fonds euros, et le reste en unités de compte, et ainsi de suite... Malin, sauf que, du coup, les actions ne pèsent que 2,5% de son patrimoine financier, contre 34% pour les divers fonds garantis de ses huit Perp et sept assurances vie. Une diversification insuffisante, qu'il pourra renforcer grâce aux nombreuses solutions développées par les assureurs en la matière. Certains donnent ainsi accès à des fonds structurés, promettant de servir un coupon de 8 à 9% en cas de réalisation d'un scénario boursier. Tout en protégeant, de façon partielle, le capital investi. **"Ceux que nous proposons permettent d'investir l'argent de façon immédiate, et offrent des fenêtres de sortie rapprochées, parfois tous les six mois",** détaille Vincent Cudkowicz, du courtier **Bienprévoir.fr**.

De quoi augmenter les chances de voir le scénario boursier se réaliser, et de récupérer sa mise pour la réinvestir. Mais la stratégie la mieux adaptée restera la gestion conseillée ou

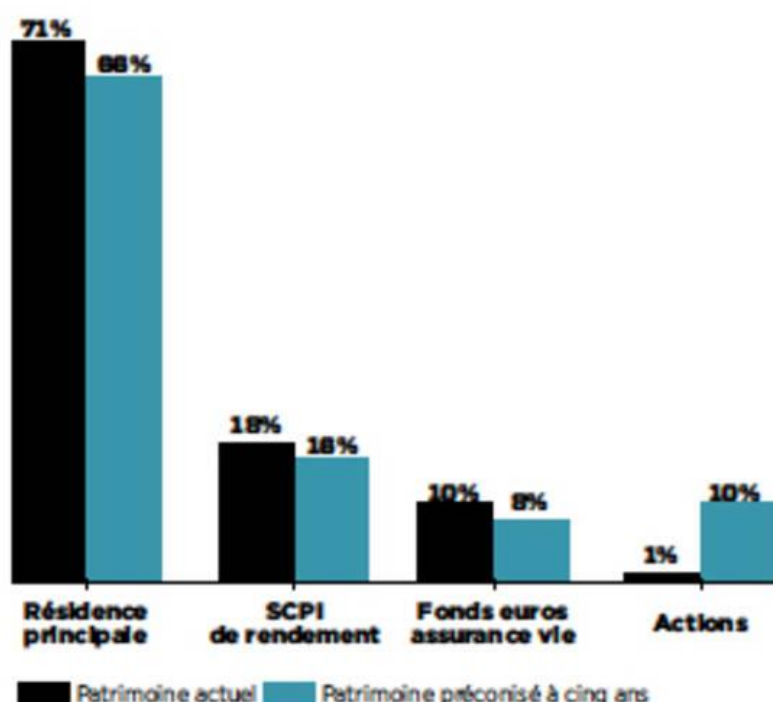
pilotée par des experts, accessible, dès 50 euros par mois. Atout de ces investissements réguliers : ils permettent au gérant de lisser le prix moyen d'achat. "Une solution idéale actuellement, alors que les actions valent cher, rendant risqué de basculer en une seule fois le capital placé sur le fonds euros", analyse Pierre Bermond, directeur d'Eos Allocations, société chargée de la gestion conseillée au sein du contrat Mes-placements Liberté.

Les dépenses et revenus d'Eric :

SES REVENUS NETS	
Salaire	2 800 €/mois
Loyers de SCPI	430 €/mois
TOTAL	38 760 €/an
SES DÉPENSES	
Echéances de crédit immobilier (résidence principale)	747 €/mois
Echéances de crédit immobilier (SCPI)	553 €/mois
Impôt sur le revenu	3 600 €/an
Electricité, eau, chauffage	200 €/mois
Nourriture et habillement	500 €/mois
Loisirs et vacances	3 960 €/an
Autres dépenses (équipement de la maison...)	1 200 €/an
Capacité d'épargne régulière	500 €/mois
TOTAL	38 760 €/an

Nos cinq préconisations pour les placements du foyer :

SON PATRIMOINE	
Résidence principale (57 m ² en rez-de-chaussée à Boulogne-Billancourt)	440 000 €
Parts de SCPI de rendement (Epargne Foncière, PFO2, Corum)	106 144 €
Assurance vie avec fonds euros immobilier (Sérénipierre de Primonial)	41 250 €
Six autres assurances vie (Boursorama Vie, Mes-placements Liberté...)	11 980 €
Huit plans d'épargne retraite (Perp, dont Eres 163x, Le Conservateur...)	18 882 €
Plan d'épargne en actions (titres EDF, Rubis et Accor)	4 100 €
Livrets bancaires	0 €
TOTAL	622 356 €



1. Un bon dosage de SCPI

Pour cet investissement, Eric a mixé des valeurs sûres comme **Epargne Foncière** (4,70% de rendement en 2016, issus de bureaux à Paris et dans sa région) et des SCPI plus jeunes, comme **Corum Convictions** (6,45%, tirés de biens à travers l'Europe). Au total, son portefeuille a servi un rendement de 5,35%, au-dessus de la moyenne du secteur (4,63%).

2. Un fonds à l'accès restreint

Avec un taux de 3,60%, ce fonds euros a encore battu tous les autres en 2016. Mais il n'est accessible qu'à hauteur de 35% des versements, le reste devant aller au moins à 50% en unités de compte, et à 15% sur un fonds garanti moins rentable... Sauf à multiplier les arbitrages, de sorte à orienter peu à peu son épargne dessus.

3. Des PERP fiscalement inutiles en 2017

C'est l'une des conséquences du prélèvement à la source : comme un crédit d'impôt viendra, mi-2018, annuler l'impôt dû au titre de 2017, la déductibilité des primes versées sur un Perp ne sert à rien cette année, sauf à toucher des revenus exceptionnels. Ce qui ne sera pas le cas d'Eric, qui a suspendu ses versements.

4. Diversifier en bourse

Point commun de ces trois contrats : avec 50 à 270 fonds disponibles, leur gamme est suffisamment large pour que le gérant missionné puisse, dans le cas d'un profil dynamique, efficacement diversifier la mise. Essentiellement via des fonds pilotés, comme chez Boursorama et Mes-placements Liberté, ou via des fonds se contentant de reproduire les indices boursiers, comme chez Primonial.

Nom du contrat (gérant boursier)	Perf. 2016 du profil offensif ⁽¹⁾ (autres profils disponibles)	Minimum de versement (frais de mandat)
Boursorama Vie (Edmond de Rothschild AM)	+8,11% (3)	50 €/mois (0,75%)
Link Vie de Primonial (Lyxor)	NP ⁽²⁾ (4)	100 €/mois (0,70%)
Mes-placements Liberté (Eos Allocations)	+12,22% (5)	100 €/mois (aucuns)

(1) Net de frais de gestion. (2) Non pertinent, mandat lancé le 12.2.017.

5. Pas de livret bancaire

Eric a pour particularité de ne détenir ni Livret A, ni LDDS, ni PEL. A la place, il se sert de ses assurances vie, sur lesquelles il a négocié de ne payer aucuns frais d'entrée. Idéal, donc, pour placer son épargne de précaution, à des taux de rémunération bien supérieurs.

JULIEN BOUYSSOU © CAPITAL